

## Bulletin Janvier 2010

Chers amis arbitres,

Une année vient de se terminer, une nouvelle commence ! Le bureau de l'ANAVB vous adresse, ainsi qu'à vos familles et proches, ses meilleurs vœux de bonne santé, de réussite professionnelle et des arbitrages sereins exempts de tout acte de violence, qu'elle soit verbale ou physique.

Il n'est pas dans notre propos de revenir sur le passé, cependant nous ne pouvons passer sous silence les "affaires" de Cambrai. L'une, à notre sens mal sanctionnée, ayant servi de terreau à l'autre. Si nous ne connaissons pas tous les éléments ayant justifié la sanction, il est regrettable que cette relative absence de communication des organes disciplinaires et de ceux susceptibles de faire appel, aboutisse à une incompréhension et à un sentiment d'abandon de la part des arbitres. Nous ne demandons pas des comptes, bien évidemment ces instances sont souveraines et doivent travailler en toute impartialité, cependant une transparence comme appliquée lors des débats dans les tribunaux permettrait de redonner confiance et d'expliquer le pourquoi de sanctions perçues comme insuffisantes et injustes notamment par les victimes de ces comportements.

Le journal la «Voix du Nord» vient de publier un communiqué annonçant la démission de l'entraîneur du club de Cambrai Christophe Haffner.

S'il n'y a pas lieu de s'en réjouir (pour l'ANAVB comme pour les arbitres), cette nouvelle montre que nos actions conjointes, arbitres, CCA, ANAVB, sont peut-être à l'origine de ce départ (volontaire ou non) et que lorsque le corps arbitral est soudé, il est entendu !

Une telle issue à cette triste affaire prouve combien sont utiles les actions menées par notre association et les arbitres qui la composent. Sachons garder cette même pugnacité et peut-être que nous réussirons à éradiquer la violence dans notre sport.

Actuellement 3 «affaires» mijotent sur le feu : une régionale en Ile de France avec un dépôt de plainte, une régionale en Provence et une nationale PRO à Cambrai.

L'ANAVB continue à suivre ces affaires et tiendra informé ses adhérents.

Cette nouvelle année est celle de notre assemblée générale, le premier samedi de septembre. (le 4)  
Nous n'avons pas encore de lieu pour la tenir.

Le bureau de l'ANAVB invite les candidats potentiels à se faire connaître, au plus tard à la fin du mois de février, en prenant contact avec le bureau de l'association. Par avance, nous les en remercions.

Aux Arbitres pas encore Adhérents.

Notre efficacité grandira avec l'augmentation du nombre de nos adhérents.

Rejoignez nous !